le 12 décembre 2016

D.U.L DE SAINT-LÉON

Présent(e)s: Viola Caillier, Adrien Caillier, Gaétan Talbot, Philippe Grenier et Lindsay Ketsman

Gaétan - Lindsay Adopté

Que l'ordre du jour soit comme suit: Party de Noël - projet pour l'eau - gaz naturel - lumière de Noël - auriflammes - payer les factures - souffler la neige

Gaétan - Philippe Adopté

Que le procès verbal soit accepté tel que présenté.

Philippe - Gaétan Adopté

Qu'on paie 2,500$ pour une partie de l'étude pour l'eau

Qu'on paie 10$ au Montagnard pour souhaits de Noël

Ryan Fehr travaille sur un plan pour batir les toilettes sur le terrain de la vieille école.

Gaétan installe les lumières de Noël mercredi.

Notre party de Noël sera à l'Auberge de Saint-Léon le 21 décembre à 5h30.

Viola demande à Denis si il veut souffler la neige.

La prochaine réunion aura lieu le 13 février 2017.

Géatan - propose l'ajournement

Adrien Caillier, président

Viola Caillier, secrétaire